

[Texte]

I fail to see how it is prejudicial to state that the institute within Canada has all powers necessary to establish and improve standards of financial accounting, reporting, and auditing for its members, when that is definitely the intent of the bill.

Whom does this prejudice? The institute? Why? Its members? Why? Let us analyse the rest of this statement—the fact that the institute has for 88 years operated under a set of corporate purposes and that it might be mischievous to try to pretend that in 1990 we are somehow narrowing or constricting the central focus of the activities of the institute. We have looked at those corporate purposes as set out in the institute's founding act. They are very narrow and relate strictly to the institute's relationship with its members: examining those members, certifying those members, classifying those members, and determining the rights of those members. To try to characterize the amendment that has been proposed by CGA Canada to this paragraph (c) as a prejudicial narrowing of the central focus of the activities of the CICA just does not wash. CGA Canada's proposal is rather an attempt to expressly keep the activities of CICA within their proper boundaries in relation to its members.

• 1650

Notwithstanding the analysis of the bill and the the weight of tradition surrounding private legislation, the Senate standing committee saw fit to amend paragraph 2.(2)(h), deleting the words "for the profession" and substituting the words "for the members of the Institute". It is even more important that these words be added to paragraph 2.(2)(c). Let us make it crystal clear that the standards established by CICA for financial accounting, reporting, and auditing are for its members. Should other organizations, groups, or government bodies wish to adopt the standards set for CICA members for themselves, they are always free to do so. But there should not be a perception created that CICA sets the national standards for financial reporting and auditing. We have been told over and over again that this legislation pertains only to the members of CICA. If that is the case, let us say so. Let us not permit policy to be formed by ambiguous legislation. Let us not permit one organization to use the route of an ambiguity to create and maintain a monopoly in any one area.

Let me return to my earlier remarks. To state clearly that the powers granted in this bill extend to the members of CICA prejudices no one. Since that is the fact, we are not asking that their powers be restricted unduly. We are simply asking for clear, explicit legislative drafting. No one loses anything. If these words are omitted, we are allowing an ambiguity to stand that will greatly prejudice many.

All we are asking is that the legislation be properly, succinctly worded so that we level the playing-field. Let the players themselves negotiate their respective positions on the question of creating standards in a profession. We must not

[Traduction]

Je ne vois vraiment pas comment il pourrait être préjudiciable de préciser que l'Institut a, au Canada, tous les pouvoirs nécessaires pour créer des normes et améliorer les normes existantes en matière de comptabilité, de présentation et de vérification de l'information financière, à l'intention de ses membres, si c'est effectivement l'intention du projet de loi.

Pour qui cela pourrait-il être préjudiciable? Pour l'Institut? Pourquoi? Pour ses membres? Pourquoi? Voyons maintenant le reste de cette déclaration, c'est-à-dire le fait que l'Institut exerce ses activités depuis 88 ans conformément à un mandat donné et qu'il serait malicieux de prétendre chercher, en 1990, à en limiter ou à en restreindre les principales fonctions. Nous avons examiné le mandat confié à l'Institut dans sa loi de fondation. Ce mandat est très restreint et porte exclusivement sur les liens de l'Institut avec ses membres: les examens, les certificats, les classes de membres et leurs droits. On ne nous fera donc pas avaler que la modification de l'alinéa c) proposée par CGA Canada restreint les principales fonctions de l'Institut et pourrait lui porter préjudice. En fait, la proposition présentée par CGA Canada constitue plutôt une tentative pour garder les activités de l'ICCA dans des limites raisonnables par rapport à ses membres.

En dépit de cette analyse du projet de loi et de l'importance de la tradition qui entoure la législation d'intérêt privé, le comité sénatorial permanent a jugé bon de modifier l'alinéa 2.(2)(h), en y remplaçant les mots «pour la profession» par «pour les membres de l'Institut». Il est encore plus important que ces mots soient ajoutés à l'alinéa 2.(2)(c). Il doit être bien clair que les normes établies par l'ICCA en matière de comptabilité, de présentation et de vérification de l'information financière sont destinées uniquement à ses membres. Bien sûr, si d'autres organisations, d'autres groupes ou d'autres organismes gouvernementaux désirent adopter eux aussi les normes établies pour les membres de l'ICCA, ils sont toujours libres de le faire, mais il ne faut pas donner l'impression que l'ICCA fixe les normes nationales dans ce domaine. On nous a dit à maintes reprises que ce projet de loi ne vise que les membres de l'ICCA. Si tel est le cas, qu'on le dise. Il ne faut pas permettre que l'orientation de la politique soit dictée par une mesure législative ambiguë et qu'une organisation mette à profit cette ambiguïté pour créer et maintenir un monopole dans un domaine donné.

Permettez-moi un petit retour en arrière. En précisant clairement que les pouvoirs accordés à l'ICCA dans ce projet de loi visent seulement les membres de l'Institut, on ne fait de tort à personne. Puisque c'est effectivement le cas, nous ne demandons pas de restrictions indues des pouvoirs de l'Institut; nous demandons simplement une loi claire et explicite. Personne n'y perdra, mais si ces mots sont omis, l'ambiguïté qui en résultera pourrait être préjudiciable à beaucoup.

Tout ce que nous demandons, c'est que le projet de loi soit rédigé correctement et succinctement afin que les règles du jeu soient les mêmes pour tout le monde. Laissons les joueurs eux-mêmes négocier leur position respective en ce